Maine et Loire

Grève à la DDFiP 49 le 14 mars 2019
à l'appel des syndicats Solidaires, FO, CGT, CFDT.
Rassemblement dès 8 heures à la cité administrative d'Angers !

FO DGFiP 49 LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT
HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049
☎ 02-41-74-53-04 fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

Voilà pourquoi en tant qu'agent de la DGFIP, je suis concerné :

- Après avoir transféré l'impôt, la gestion hospitalière, l'eau, des Ehpad…, il est prévu plus qu'une seule trésorerie spécialisée par communauté de communes et les dernières seront bientôt liquidées.

Ce resserrement effectué, le temps sera venu de transformer les trésoreries restantes en agences comptables. Les trésoreries des grandes villes (Angers, Cholet, Saumur), le CHU, la Paierie, celles nouvellement spécialisées SPL et adossées aux EPCI peuvent être menacées rapidement.

La mise en place d'agences comptables se réalisera avec détachement d'office des personnels vers les collectivités.

- Et « en même temps » nous serons confrontés à la réduction du nombre de SIP, de SIE et de SPF (Objectif : 1 par département ?). Quel avenir pour le CDIF avec le transfert du plan cadastral à l'IGN ?

- Et « en même temps », disparition du recouvrement en numéraire, accueil **uniquement** sur rendez-vous, les contribuables seront livrés à eux-mêmes sur Internet.

- Et « en même temps », incertitude sur le devenir du recouvrement forcé avec en perspective la création d'une agence du recouvrement.

- Et « en même temps », le nombre de suppressions d'emplois risque d'être d'au moins 13 % des effectifs DGFIP, soit 14 000 emplois, voire plus…

- Et « en même temps », poursuite de la disparition, de la privatisation ou de la régionalisation des services de direction. Etc...

Aucun agent ne peut se dire qu'il ne subira pas une fermeture, une externalisation, une privatisation ou un déplacement d'office !

Pour faire coïncider tout cela en tant que fonctionnaire je suis concerné :

et **« en même temps »**, voilà ce que prévoit le projet de loi de réforme de la fonction publique.

- Détachement d'office pour les agents touchés par une externalisation de leurs missions.

- Recrutement de contractuels (et prise en compte de leurs résultats professionnels dans leur rémunération), création d'un contrat de mission (CDD d'une durée maximale de 6 ans).

- Prise en compte des « mérites individuels » pour l'avancement et la promotion. Mise en place du RIFSEEP au 1er janvier 2020.

- Mobilité entre les 3 versants de la fonction publique, création d'un dispositif de rupture conventionnelle. Mise à disposition auprès d'organismes ou d'entreprises privées, indemnité de départ volontaire.

- Suppression des CHSCT et suppression des CAP de gestion des carrières (mutations, évaluation, avancement…) et maintien uniquement des CAP de recours.

- Suppressions de 120 000 postes de fonctionnaires dont 50 000 dans la Fonction publique d'État dont une grande partie à la DGFiP.

Et toujours dans le même temps, en tant que futur(e) retraité(e), je suis concerné(e) : par la mise en œuvre d'un régime de retraite universel par points qui baissera drastiquement le montant de la retraite et reculera encore l'âge de départ.

Agents de la DGFiP, la tache de l'heure est à la mobilisation pour nous défendre contre toutes ces attaques et faire reculer le gouvernement !